

**Compte rendu de la réunion du conseil de gestion du Pôle associatif :
Hameau de la fraternité / Merlattes / Pressavois.
Lundi 30 mai 2022 à la salle n°6 des Palabres.**

Représentants associatifs

Présentes :

- Mme Elisabeth Besson-Bourdy (AGV Bourges Nord)
- Mme Karima Benzemmouri (Le Collectif des Mamans)
- Mme Maryline Perret (ASPTT)

Excusés :

- M. Olivier Perrin (EDMT)
- Mme Françoise Bouvet (C.L.C.V)
- Mme Elodie Jarry (Nature 18)

Représentants du Centre Associatif du Hameau de la fraternité

Présents :

- M. Pierre Manglé (Président)
- Mme Joëlle Peaudecerf (Vice-présidente)
- Mme Estelle Chauveau (Salariée)

Représentants de la Ville de Bourges

Présents :

- Mme Marie Hélène Biguier, Maire Adjoint Délégué à l'Intergénérationnel et en charge des quartiers Chancellerie, Gibjoncs, Moulon
- Mme Nadia Nezloui, Maire Adjoint Délégué à l'Action Sociale
- Mme Elise Gousseau-Brisset, Directrice des Sports et de la Vie Associative
- M. Marc Lenoir, Responsable du Service Vie Associative et Manifestations Sportives
- M. Salim Chouli, animateur Gestionnaire de site
- Mme Mathilde Simonnet, Assistante de Marc Lenoir

Excusés :

- M. Pierre-Henri Jeannin, Maire adjoint Délégué à la Vie Associative, à la Jeunesse et à la Politique de la Ville

Société Avensia :

- Mme Gabrielle Richard (Directrice de projet)
- M. Théo Champigny (Programmiste)

Présentation par la société AVENSIA du futur Pôle social et associatif

Les salles associatives des Pressavois (salle de musique, salle familiale, salles à l'étage) ainsi que le Hameau de la Fraternité, sont des équipements vétustes. Dans ce cadre, le service de la Vie associative se focalise sur un projet de nouveau bâtiment, qui regroupera plusieurs activités et notamment des locaux associatifs municipaux.

Plusieurs hypothèses sont envisagées :

- Un équipement en lieu et place du Hameau de la fraternité.
- Un équipement sur le site des Merlattes, comme le projet avait été initialement envisagé.
- Une troisième voie est à explorer et pourrait tendre à l'utilisation de ressources existantes. De nouvelles possibilités sont aussi venues se greffer à l'idée de départ : un service de cantine scolaire, un service enfance, une épicerie solidaire, etc.

Afin d'être accompagnée et lui permettre de se positionner sur le meilleur scénario possible, la Ville a fait appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage : la société Avensia.

Elise Gousseau-Brisset donne la parole à Mme Richard et à M. Champigny.

Avensia est une société de 15 personnes, située à Chambray-Lès-Tours. L'entreprise intervient en amont des architectes pour faciliter la coordination du futur projet et définir le cahier des charges.

Son rôle va être de recenser les besoins et les usages de chacun, pour aboutir à plusieurs propositions de scénarios et d'en chiffrer le coût. L'objectif est de trouver le point d'équilibre entre les besoins et les contraintes de budget et d'espace.

L'entreprise a fait une première cartographie du quartier ciblant le périmètre :

- Nord/Sud : du gymnase des Merlattes au Hublot
- Et Est/Ouest : de la plaine du Moulon aux Pressavois.

L'idée étant de recenser les équipements, leur capacité ainsi que les activités qui s'y déroulent afin d'avoir une première vision d'ensemble claire et partagée.

L'écriture du projet est prévue sur une année.

Les associations font part de leur inquiétude quant à la période transitoire.

→ Mme Richard explique que cette problématique est déjà à l'étude et que c'est un des critères qui sera pris en compte dans le choix du cabinet d'architectes.

Une phase d'adaptation sera forcément nécessaire, mais celle-ci sera programmée pour être le plus fluide possible.

Des ateliers collectifs seront organisés sur certaines thématiques, avec un planning adapté sur des temps forts, en fonction des impératifs de chacun.

Pour les associations, le mois de septembre n'est pas propice à l'organisation de réunions, car c'est pour la plupart le mois de la rentrée.

Marie-Hélène Biguier explique qu'il y a une revoyure du contrat avec l'agence nationale du renouvellement urbain. Aux prémices du projet, le site des Merlattes devait accueillir le nouvel équipement et bénéficier des financements attribués dans le cadre du nouveau plan de renouvellement urbain.

Le scénario qui consiste à intégrer le Hameau de la Fraternité dans le périmètre du NPRU doit être rediscuté avec l'ANRU.

La mobilité des habitants est évoquée et sera à intégrer dans les réflexions. Il serait intéressant d'identifier les circuits de déplacement, ainsi que les réseaux de liaison entre chaque quartier. Réfléchir à comment permettre de dépasser la barrière psychologique qu'est l'avenue du Général de Gaulle.

Aux Gibjoncs, le futur Pôle Culture et Citoyenneté – qui accueillera la médiathèque et certaines associations majeures pour le quartier – pourrait être une première réponse.

L'ouverture du nouvel équipement sur la Plaine du Moulon est également abordée.

Travaux :

Hameau de la Fraternité :

- Réfection des plafonds du couloir et du local de stockage (bureau des gardiens).

Locaux associatifs des Merlattes :

- Installation d'un réfrigérateur en accès libre. Il est de la responsabilité de chacun de l'entretenir et de s'assurer qu'il ne reste pas de nourriture.
- L'installation du wifi dans les salles est prévue avant la fin de l'année. Il y a un retard de livraison des bornes.

Une association signale des odeurs désagréables à la salle n°4 Arabesque du Hameau de la Fraternité.

→ Les services de Bourges Plus sont déjà intervenus pour réaliser le nettoyage complet du réseau extérieur du Hameau de la Fraternité. Une nouvelle intervention est programmée.

Révision tarifaire des salles du Pôle associatif

Par délibération du 9 décembre 2021, la Ville a procédé à une modification des tarifs du Pôle associatif.

Lors du précédent conseil de gestion, les échanges avec les associations présentes ont révélés que la suppression du bas tarif pesait de manière trop importante, sur les budgets des associations adhérentes au Centre Associatif.

Un travail de révision de la grille tarifaire, en concertation avec les associations utilisatrices des équipements du Pôle est en cours.

Une première réunion a eu lieu le 2 mai dernier et d'autres temps d'échanges sont prévus. Les comptes rendus de ces groupes de travail seront transmis aux associations qui utilisent ces équipements.

Proposition de création d'un tarif pour les entreprises

Une agence immobilière a fait une demande de location de salle au Hameau de la Fraternité pour réunir son syndicat de copropriétaires. Pour l'instant, il n'existe pas de tarif pour les entreprises.

L'avis du conseil de gestion est sollicité sur ce point :

→ Cela n'est pas l'objectif du Hameau de la Fraternité.

→ Il est difficile pour les entreprises de trouver des salles de réunions.

→ L'ouverture au secteur économique permettrait d'augmenter les recettes de la Ville.

→ Cela risque de saturer les créneaux d'occupation.

La prise de réservations pourrait être limitée à deux mois avant la date de location.

Cela ne gênerait pas les associations qui réservent régulièrement à l'année, mais pourrait empêcher les associations qui réservent ponctuellement.

La question reste à l'étude.

Proposition d'un conseil de la vie associative

Une réflexion est en cours sur la pertinence d'avoir un conseil de maison à la Maison des Associations et un conseil de gestion au Pôle Associatif.

S'il s'avère que ces réunions sont intéressantes, certains sujets sont traités deux fois et excluent les associations qui ne fréquentent pas ces sites.

Ne vaudrait-il pas mieux créer un conseil de la Vie Associative, à l'échelle de la Ville ?

L'idée serait de réunir un panel d'associations, avec lequel la Ville pourrait aborder tous les sujets en lien avec les associations.

Les réunions annuelles du Pôle Associatif et de la MDA seraient maintenues, permettant de dresser les bilans de l'année écoulée et de traiter les affaires courantes (travaux, boîte à idées, etc.).

Une association explique qu'étant attachée au quartier, elle est intéressée par tout ce qu'il s'y passe et en cela, elle trouve un intérêt au conseil de gestion. Ce qui ne serait pas forcément le cas, s'il s'agissait de traiter les sujets qui ne concernent ni l'association, ni le quartier.

Une autre association trouve dommage de ne pas s'ouvrir à l'ensemble des associations. Elle propose de conserver les conseils de maison et de gestion, mais d'organiser une réunion annuelle qui réunirait toutes les associations sur des sujets transversaux.

La question reste à l'étude.

Mutualisation des services

Il est envisagé de faire évoluer les métiers des gardiens du Hameau de la Fraternité, afin qu'ils interviennent sur d'autres équipements à proximité.

Calendrier des conseils de gestion 2022-2023

Réunion annuelle :

- Mardi 20 septembre 2022

Conseils de gestion :

- Mardi 18 octobre 2022
- Lundi 06 février 2023
- Mardi 02 mai 2023

Etude des remarques laissées par les usagers dans la boîte à idées

Aucun message n'a été laissé dans la boîte à idées.

Echanges avec la salle et questions diverses

Il n'y a pas eu de questions diverses